RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00674
Numéro SIREN : 753 764 992
Nom ou dénomination : ABC GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002317

302265

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/002317**
n° de gestion : **2012B00674**
n° SIREN : **753 764 992 RCS Grasse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grasse certifie avoir procédé le 06/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABC GROUPE - Société par actions simplifiée
1785 route de Biot Domaine de la Clairière 06560 Valbonne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRASSE

302265

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABC GROUPE	Néant
Adresse de l'entreprise : 1785 RTE DE BIOT 06560 VALBONNE	
Numéro SIRET* : 75376499200016	
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12 Durée de l'exercice précédent* : 12	Ex. N-1 clos le : 31/12/2018

Exercice N, clos le : 31/12/2019

ACTIF		Brut 1		Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS	Fonds commercial*	010	12 650	012	12 650	12 650
	Autres*	014	5 161	016 5 161	0	
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040	176 248	042	176 248	176 249
	Total I (5)	044	194 058	048 5 161	188 898	188 899
CIRCULANT	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052		
	- Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		
	Créances - Clients et comptes rattachés*	068		070		36 000
	(2) - Autres* (3)	072	552	074	552	3 596
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	18 214	086	18 214	54 979
	Charges constatées d'avance*	092		094		
	Total II	096	18 766	098	18 766	94 575
	Total général (I + II)	110	212 824	112 5 161	207 664	283 473

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	5 000	5 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	500	500
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132	1 036	1 036
	Report à nouveau	134	30 817	29 946
	Résultat de l'exercice	136	133 755	121 871
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	171 107	158 353
Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES	Emprunts et dettes assimilées (4)	156		23 549
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	4 257	6 380
	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 18 135)	172	32 299	95 192
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	36 556	125 121
	Total général (I + II + III)	180	207 664	283 473

RENVOI							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Certifié conforme
le 19/06/2020
Edmond BICHER
Gérant

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2020

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SAS ABC GROUPE

				Exercice N, clos le (1) 31/12/2019	Ex. N-1, clos le (2) 31/12/2018
A - RESULTAT COMPTABLE					
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210 190 324	160 324
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214	
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	30 000
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222	
	Production immobilisée*			224	
E	Subventions d'exploitation reçues			226	
X	Autres produits			230 1 098	273
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232 191 423	190 597
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
H	Variation de stock (marchandises)*			236	
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242 17 636	18 428
E	- mobilier	- immobilier	)		
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	613)	244 932	1 066
	Rémunérations du personnel*			250 37 523	37 493
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252 15 608	15 830
X	Dotations aux amortissements*			254	
P	Dotations aux provisions			256	
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259	)	262 3	
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionn	260	)		
	Total des charges d'exploitation (II)			264 71 701	72 817
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 119 721	117 781
	Produits financiers		(III)	280 62 500	88 500
D	Produits exceptionnels		(IV)	290 247	163
I	Charges financières		(V)	294 468	1 492
V	Charges exceptionnelles		(VI)	300 3 109	42 569
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347	)		
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348	)		
S	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306 45 137	40 511
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310 133 755	121 871
B - RESULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2			312 133 755	314
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318	
I	Provisions non déductibles*			322	
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324 45 137	
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330 9	
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251	
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249	)		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprises nouvelle (44 sexies) 986	Zone franche urbaine (44 octies et 44	987	Zone restruct. défense (44 terdecies) 127		342
Zone revitalisation rurales (44 quindecies) 138	Bassins d'emploi à redynamiser	991	Pôle de compétitivité hors CICE 990		
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies) 981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	969	Bassins Urbains à dynamiser - BUD 992		
ZFANG (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
Dont créance due au report en arrière du déficit* 346					350
Dont déduct. exception. (art 39 decies) 655	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	643	Dont déduct. exception. (art 39 decies B) 645		
Dont déduct. exception. (art 39 decies C) 647	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	648	Dont déduct. exception. (art 39 decies E) 641		
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352 178 901	354
D Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356	
E Déficits antérieurs reportables * : dont imputés/résultat :					360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370 178 901	372

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2033-C 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABC GROUPE — Néant : *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial	400	12 650	402		404		406	12 650		
Autres immob incorp.	410	5 161	412		414		416	5 161		
I Terrains	420		422		424		426			
M Constructions	430		432		434		436			
M Inst. tech. mat, out	440		442		444		446			
C Inst. géné. agenc.	450		452		454		456			
O Mat. de transport	460		462		464		466			
R Autres immos corp.	470		472		474		476			
Immob. financières	480	176 249	482		484	1	486	176 248		
TOTAL	490	194 059	492		494	1	496	194 058		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	500	5 161	502		504		506		5 161
I Terrains	510		512		514		516		
M Constructions	520		522		524		526		
M Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536		
C Inst. générales, agencts divers	540		542		544		546		
O Matériel de transport	550		552		554		556		
R Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL	570	5 161	572		574		576		5 161

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5
	SECTEUR 36				
	6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * 1	Amortissement 2	Valeur résiduelle 3	Prix de cession * 4	Plus ou moins-values Court terme * 5	Long terme 19 % 6	Long terme 15% ou 12,8% 7	Long terme 0 % 8
1	1		1		1		-2	
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
	578	580	582	584	586	581	587	589
TOTAL	1		1		1		-2	

Plus-values taxables à 19% 579 — Régularisations * 590

TOTAL 596 — 1 — -2

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NO

4 - RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES N° 2033-D 2020
DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS ABC GROUPE	Néant :	

1 RELEVE DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provis. réglemt.	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656	
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations		Reprises	
Immos. incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst.Techn. Mat & Out	730		735		
Inst.Géné.Agenc. Div	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autre immos corpor.	760		765		
TOTAL	770		775		

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemn. congés payés, charges...	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter lig.322 N°2033-B	780	

II DEFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurements déduits (art. 209 C du CGI)	996	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	38 065
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI	325				
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 205
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides percues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2020

Désignation de l'entreprise : SAS ABC GROUPE — Néant : X **

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subv. d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	106	0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	
Total 3	152	0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée **Total 1 + Total 2 - Total 3**	137	0
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	0

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence du	au	
Date de cessation	186	

Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 2020

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019	Régime "simplifié d'imposition" X	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage			
	Déclaration de résultat d'ensemble du groupe		ou "réel normal"		

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social
SAS ABC GROUPE 1785 RTE DE BIOT 06560 VALBONNE	
N° Siret 75376499200016	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du cgi)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

Dénomination : N° Siret :

Adresse :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) : prestations de service — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (Cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux de 15 % : 38 120 — **DEFICIT (Report de la ligne** XO DU 2058A ou 372 du 2033B)

Bénéfice imposable au taux de 28 % : 140 781

Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 % ou 31 %

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus-values

PVLT imposables au taux de 15%

PVLT imposables à 19 % | Autres plus-values imposables à 19 % | Plus-values à LT imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) .

Ent. nouv. art. 44 sexies	Jeunes entre. innovantes	Zone franche urbaine - Terri. entr.	PME innovantes
Ent. nouv. art. 44 septies	Pôle de compétitivité	Zone franche d'activité	Autres dispositifs
Sociétés d'invest. immo. cotées	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	BUD,art. 44 sexdecies

Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas) — Plus values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :

productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (Cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2 Au titre des revenus auquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll. Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (Cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1), cochez la case :

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci- dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désigné : N° d'identification fiscale :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquies C-I-2), cochez :

Dans ce cas , veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable * : I — FIDUCIAL EXPERTISE
Téléphone : 04.93.74.46.95 — 2235 CHE DE SAINT CLAUDE
06600 ANTIBES

- du conseil * :
Téléphone :

- du C.G.A. ou du viseur conventionné:

n° agrément

Visa : CGA/AGA — Viseur conventionné

A VALBONNE **le** 11/05/2020

Nom du déclarant : Edmond MICHEL

Qualité du déclarant : Président

Edition libre de la déclaration de résultat transmise par TDFC

IMPOTS SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis 2020

Annexe à la déclaration N° 2065

Désignation de l'entreprise : SAS ABC GROUPE

et date de clôture de l'exercice: 31/12/2019

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par la société elle-même.	(a)	
		- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)	
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (2)		(c)	
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d)	
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(e) (f) (g) (h)	
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)	
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7	Montant des revenus répartis (5)	Total (a) à (h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL Nombre de parts apparte-nant à chq. associé (2)	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Montant des sommes versées					
		année du ver-sement (3)	Traitements, émoluments, indemnités. (4)	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).		
				Ind. forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Ind. forfaitaires (7)	Remboursements (8)	
MR EDMOND MICHEL 06600 ANTIBES								

J DIVERS

Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)

Adresses des autres établissements

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

ABC GROUPE
Société par Actions Simplifiées au capital de 5.000 Euros
Siège Social : Domaine de la Clairière
1785 Route de Biot
06560 VALBONNE
753 764 992 RCS GRASSE
(la « Société »)

ASSEMBLE GENERALE DU 15 JUIN 2020

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts et de l'article L.227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les dispositions des statuts.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis

CHAPITRE I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice de la Société est légèrement positif par rapport à celui de 2018 passant de 190 597€ à 191 423€.

La Société continue sur partenariat avec la société ABC MEDIA pour l'exploitation du concept Olapromo qui a généré un chiffre d'affaires.

La Société continue à utiliser les services de la société 3 INTERACTIVES pour la formation, le développement et le suivi technique du site OLAPROMO dans une moindre mesure.

CHAPITRE II – EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice, nous avons subi la crise de COVID19 qui risque d'impacter significativement l'activité et la situation financière de la Société.

CHAPITRE III – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

A ce jour, nous ne pouvons pas déterminer l'impact réel de cette crise du COVID19 sur notre activité 2020.

CHAPITRE IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CHAPITRE V – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Il n'y a eu aucun événement majeur dans les filiales.

CHAPITRE VI - EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Le total des produits s'est élevé à 191 423 € contre 190 597 € au titre de l'exercice précédent soit une quasi-stagnation de 0.43% ;
- Le total des consommations s'est élevé à 17 636 € contre 18 428 € l'exercice précédent, soit une légère diminution de 4.3% ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 71 702 € contre 72 817 € au titre de l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 119 721 € contre 117 781 € au titre de l'exercice précédent, soit une légère augmentation de 1.65% ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 37 523 € contre 37 493 € au titre de l'exercice précédent, soit une stagnation de 0.08% ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 15 608 € contre 15 830 € au titre de l'exercice précédent ;
- Le bénéfice de la Société s'élève, en conséquence à 133 755 € contre 121 871 € l'exercice précédent, soit une augmentation de 9.75%.

CHAPITRE V - AFFECTATION DU RESULTAT

Section 1 – Origine

- Report à nouveau antérieur : 30 817 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 133 755 €

Section 2 – Affectation

- Bénéfice distribuable : 130 000 €
- Report à nouveau : 3 755 €

EM

Section 3 – Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 26 € par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 31 juillet 2020.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Section 4 – Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos au 31 décembre 2016 :	140 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2017 :	140 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2018 :	121 000 €

CHAPITRE VI – DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Valbonne
Le 15 juin 2020

Le Président

ABC GROUPE
Société par Actions Simplifiées au capital de 5.000 Euros
Siège Social : Domaine de la Clairière
1785 Route de Biot
06560 VALBONNE
753 764 992 RCS GRASSE
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2020

Le 15 juin 2020 à 13h00, les actionnaires de la Société se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation faite par le Président gérant conformément aux dispositions des statuts.

Il a été établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents.

Sont présents

- Monsieur Edmond MICHEL — 4.750 actions
- Madame Caroline LEVEQUE — 250 actions

M. Edmond MICHEL préside la séance en qualité de Président. Madame Caroline LEVEQUE est secrétaire de séance.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la Présidence et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport. Les comptes annuels font apparaître un bénéfice de 133 755 €.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 133 755 € de la manière suivante :

Section 1 – Origine

- Report à nouveau antérieur : 30 817 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 133 755 €

Section 2 – Affectation

- Bénéfice distribuable : 130 000 €
- Report à nouveau : 3 755 €

Section 3 – Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 26€ par action.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 31 juillet 2020.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Section 4 – Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos au 31 décembre 2016 :	140 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2017 :	140 000 €
Exercice clos au 31 décembre 2018 :	121 000 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés présents

M. Edmond MICHEL

Caroline LEVEQUE